



**MAIRIE de
GENOUILLE
86250**

05.49.87.10.71

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MIL VINGT DEUX, Le Vingt et Un Juillet à 20 Heures 30 ,
les membres du Conseil Municipal de la Commune de Genouillé se sont
réunis en session ordinaire, sous la présidence de M. Jean-Guy
VALETTE, Maire

Etaient présents : Mesdames Marie-Claire BOLLE, Christelle DELAGE,
Dany MASSON, Messieurs BRETON Marc, CHAUVEAU Philippe, CLEMENT
Julien, GAUDIN Loïc, LUQUIAU Christophe, MORIN Jacques, MORISSET
Florian, TEXERAUD Patrice, VALETTE Jean-Guy
Absents excusés : Patrice GIRAUD, Sandra NIQUET
Secrétaire de séance : Marc BRETON

Nombre de Conseillers :

en exercice : 14
présents : 12
votants : 12

Date de la Convocation :

11 juillet 2022

Date affichage de la

convocation

11 juillet 2022

Les locataires ont quittés le logement N°1 route de surin, celui-ci est
maintenant libre et vide.

La volonté de la municipalité est de le rénover avant de le relouer.

Les peintures sont à refaire dans tout le logement , ainsi que
l'aménagement de la cuisine et la salle de bains.

Après consultation de plusieurs devis,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'autoriser le maire à signer les devis suivants
 - Devis Maignant (peinture) pour 5 896.90 euros HT
 - Devis Giraud(cuisine) 4 849.27 euros HT
 - Devis Giraud (salle de bains) 4 225.97 euros HT

- Demande au Maire d'effectuer toutes les démarches
nécessaires à cette rénovation.

OBJET

Délibération n° 34/2022
Rénovation logement
Route de surin

**

Fait et délibéré en mairie les jours mois et an que ci-dessus

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme,

A Genouillé, le 22 Juillet 2022

Le Maire, Jean-Guy VALETTE

AR Prefecture

086-218601045-20220721-D34_2022-DE
Reçu le 25/07/2022
Publié le 25/07/2022